Image not found or type unknown

Endemnites pour accident de travail

Par **agetro_old**, le **12/09/2007** à **21:20**

bonjour.je vien de passer 9mois en accident de travail pour un acrasement du pied. mon employeur veut avoir un regard sur mes endemnites journalieres.
en a t'il le droit? et peut il deduire de mon salaire les samedis et dimanches suposes etre payes par la secu? merci de me repondre.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés